CHAPITRE II

LA 82e demi-brigade d'infanterie de ligne

CAMPAGNES DES ANTILLES 1801 à 1803

La Guadeloupe (1801-1802). — Occupation de Sainte-Lucie (1802). —Capitulation de Sainte-Lucie (1803). — Formation des 1er et 2e bataillons du 82e à la Martinique (1805). — Prise du Diamant. — Formation du 82e à trois bataillons (1809). —Défense et capitulation du fort Desaix[1].

La Guadeloupe

1801. Le 28 germinal an IX (18 avril 1801), le contre-amiral **LACROSSE**, nommé capitaine général de la Guadeloupe, partit de Lorient, emmenant sur les frégates *la Conwlie* et *la Cocarde* des détachements des 30e , 79e et 82e demi-brigades ; en tout, 188 hommes et 18 canonniers.
La 82e envoyait la 4e compagnie du 1er bataillon, capitaine **DUFFAUT**, lieutenant **DUPIN** (2 officiers et 85 hommes).
La division arriva à la Pointe-à-Pitre le 29 mai ; le débarquement fut un triomphe, malheureusement suivi de bien près de la révolte de la colonie, qui nécessita l'envoi de nouvelles troupes.

1802. La révolte des noirs à la Guadeloupe motiva la réunion à Brest d'un corps expéditionnaire, dont le général **RICHEPANCE** vint prendre le commandement, et qui eut la composition suivante : 3e bataillon de la 15e demi-brigade ; 2e et 3e bataillons de la 66e demi-brigade ; 5 compagnies de la 37e demi-brigade ; 2 compagnies de la 82e demi-brigade ; en tout, 3470 hommes.
L'amiral **BOUVET** embarqua ces troupes à bord des bâtiments de sa division, formée des vaisseaux *le Redoutable* et *le Fougueux*, des frégates *le Volontaire, la Consolante, la Didon, la Romaine*, de la flûte *la Salamandre*, à bord de laquelle les deux compagnies de la 82''e , capitaine **MONNERAUD**, firent la traversée. Parties le 1er avril 1802, elles débarquèrent à la Pointe-à-Pitre le 6 mai.
De la Pointe-à-Pitre, le général **RICHEPANCE** fit avancer par terre une partie de ses troupes qui passa les Trois rivières ; avec l'autre partie, il prit terre à la rivière Duplessis, culbuta l'ennemi, tourna ses retranchements sur la rivière des Pères et investit le fort par la rivière des Galions. La colonne des Trois rivières, ne pouvant forcer de front le poste de Dolé, le tourna par les hauteurs, fit replier l'ennemi sur le Palmiste d'où elle le culbuta ; les rebelles avaient ainsi perdu toutes leurs positions entre la rivière des Pères et celle des Galions. Le morne Houel ayant été emporté, les nègres se trouvèrent relégués d'une part dans l'étroite enceinte des Matoubas, de l'autre dans le fort et sur les hauteurs de Houelmont. En même temps qu'on attaquait les hauteurs du Palmiste, on battit

1 Ouvrages consultés : Victoires et conquêtes des Français, de 1792 à 1815. — Histoire de la Guadeloupe, par Lacour, 1858. — Histoire de la Martinique, par Sidney-Daney, 1846, t. VI. — Les Antilles françaises, particulièrement la Guadeloupe, parle colonel Boyer-Peyreleau —Almanach de la Martinique, an XIII. — Almanach de la Martinique, 1806. — La Correspondance générale pour la Guadeloupe et la Martinique, Archives historiques du ministère de la guerre. — Archives historiques du ministère de la marine, La Correspondance générale pour la Guadeloupe, capitaine général Lacrosse, an XI, an XI[; capitaine général Richepance, an XIII ; capitaine général Ernoub, an XIV. — La Correspondance générale pour la Martinique et Sainte-Lucie, capitaine général Villaret-Joyeuse, ans XI, XII, XIII, XIV, 1806, 1807, 1808,1809.— Les Registres de correspondance des ministres de la Marine et de la Guerre pour les ans XI, XII, XIII, XIV 1806, 1807, 1808, 1809. — Les Registres de correspondance des Préfets maritimes de Brest et Rochefort pour les mêmes années. —Les États d'embarquement. — Les Registres matricules des corps, officiers et troupes. — Les Etats de revues pour les ans XI et XII.

le fort en brèche ; le treizième jour de l'attaque, les nègres se débandèrent ; une partie pénétra dans la Grande-Terre où le passage de la rivière Salée fut opiniâtrement défendu par le bataillon des 37e et 82e réunies ; ils se réfugièrent alors dans la redoute de Baimbridge où ce même bataillon contribua à les tailler en pièces le 6 prairial (25 mai 1802),
A la suite de ce dernier combat, les troupes expéditionnaires eurent encore à poursuivre dans l'intérieur de l'île les nègres qui s'y étaient réfugiés ; les maladies pesèrent en outre fortement sur elles, à ce point que le 8 juillet le général **RICHEPANCE** écrivait au ministre de la marine pour l'informer qu'il avait été obligé de donner à son armée une organisation de 3 bataillons formés chacun de 11 compagnies, savoir : 2 de grenadiers, 8 du centre, 1 de chasseurs.
Le 18 juillet, le ministre de la marine l'informait que la garnison de la Guadeloupe devait être portée à 3 350 hommes, parmi lesquels un bataillon de la 82e dont une partie était déjà auprès de lui et qui devait être complété par les détachements de ce corps qui partaient avec l'amiral **VILLARET-JOYEUSE**.

L'Angleterre s'était emparée par des moyens peu légitimes de la Martinique dont les colons, craignant un soulèvement des esclaves, s'étaient remis entre ses mains, comme un dépôt qu'elle devait restituer à la France, mais qu'elle s'appropria : elle s'était emparée de même de Sainte-Lucie et de Tabago.
La paix d'Amiens rendit ces colonies à la France. Napoléon donna aussitôt des ordres pour qu'elles fussent réoccupées par nos troupes.
Le 26 mai 1802, le général **DELABORDE**, commandant à Rennes, reçut l'ordre de compléter les troisièmes bataillons des 37e et 82e demi-brigades à 600 hommes[1], y compris, pour la 82e ,les hommes des détachements précédents ; elle ne dut en conséquence fournir que 400 hommes. Le ministre décida que ces hommes seraient pourvus des effets réglementaires et habillés à neuf, de manière à ne pas subir de comparaisons désavantageuses avec les troupes anglaises qu'ils allaient remplacer ; la solde des officiers était établie d'après un tarif spécial[2].
Le 20 juillet 1802, l'amiral **VILLARET-JOYEUSE**, capitaine général de la Martinique, partit de Brest ; les hommes de la 82e , étaient embarqués sur les frégates *l'Incorruptible*, 141 hommes ; la *Jemmapes*, 293 hommes ; en tout, 434 hommes.
Elles débarquèrent à Fort-de-France (Martinique) au commencement de septembre. Les troupes casernées au fort Desaix furent aussitôt victimes du climat et de la fièvre jaune qui sévit avec une violence extrême dans les trois colonies ; depuis la prise de possession en septembre jusqu'au 21 décembre seulement, l'état des morts, qui donnera une idée de la rigueur du fléau, est le suivant : Martinique, 526 ; Sainte-Lucie, 350 ; Tabago, 90.

1 « Rennes, 24 nivôse, an X. Le général Delaborde, commandant la 13e Division, au Ministre de la guerre :
« Il deviendra difficile d'extraire 600 hommes de la 82e et de les organiser pour l'embarquement. Mes craintes sont fondées sur la répugnance prononcée de plusieurs officiers et soldats de la ci-devant 141e demi-brigade, incorporée dans la 82e, lesquels officiers et soldats sont restés près de quatre ans à Saint-Domingue. Cette répugnance s'est propagée depuis longtemps dans la 82e qui n'a pas laissé que d'éprouver une défection assez considérable toutes les fois qu'elle reçut l'ordre de marcher sur Brest, et peut-être n'arrivera-t-il dans celte ville que la moitié des hommes destinés à être embarqués. Quoi qu'il en soit, j'ai donné l'ordre au chef de la 82e demi-brigade de former un bataillon de 600 hommes. »
2 Tarif de la solde sur pied de guerre et des indemnités accordées aux troupes à la Guadeloupe et à la Martinique :
26 ventôse an VIII, avec moitié en sus.
Chef de bataillon 5400, logement 720 ; capitaine de première classe 3600, logement 324 ; capitaine de deuxième classe 3000, logement 324 ; capitaine de troisième classe 2700, logement 324 ; lieutenant de première classe 1875, logement 216 ; lieutenant de seconde classe 1650, logement 216 ; sous-lieutenant 1500, logement 216.

ÉTAT DES OFFICIERS DE LA 82e DEMI-BRIGADE

Chef de bataillon : **LEGRAND**.
Adjudant-major : **CAILLOT**.
Médecin : **VILLENEUVE**.

LA 82e DEMI-BRIGADE

2e bataillon

	Capitaines.	Lieutenants.	Sous-lieutenants.
Grenadiers...	**TINET**.	**HOFFMAN**.	**PELLETIER**.
1er	*	**MICK**.	**PONTOUILLE**.
2e	**ÉBERT**.	**CHATAIN**.	**MALLET**.
3e	*	*	**ROULLOT**.
4e	*	**GINDEL**	*
5e	**WILTZ**.	*	**MONNAIS**.
6e	**BROUSSARD**.	*	*
7e	**ROUAULT**.	**LAVOIGNAT**.	**LEROY**.
8e	**JAMARD**.	**DEFFRÈRE.**	*

3e bataillon.

	Capitaines.	Lieutenants.	Sous-lieutenants.
Grenadiers	**MONNERAUD**.	*	**LEVRAUD**.
1er	*	**NOGUES**.	**ROUGEMONT**.
2e	**PECQUEUX**.	*	*
3e	*	**GUIDEL**.	*
4e	*	**LABARTHE.**	**RIPOUTEAU**.
5e	**DUFFAUT**.	**DUPIN**.	**JORE**.
6e	*	**VACHETTE**.	*
7e	*	**DAUDET**.	*
8e	*	**SAINT-HILAIRE.**	**LAMBERT.**

Occupation de Sainte-Lucie.

Dès son arrivée à la Martinique, le capitaine général détacha la 82e pour aller prendre possession de Sainte-Lucie. La remise en fut faite par le général anglais **VANSITTART** au général **NOGUES**, le 26 septembre 1802 ; la garnison anglaise, qui était de 800 hommes fut relevée par le 3e bataillon de la 82e , fort de 350 hommes.
Le 30 décembre 1802, le capitaine général envoya à Sainte-Lucie 86 hommes de la 82e, qui étaient restés à Fort-de-France ; il nomma ensuite chef de bataillon, pour remplacer le commandant

Ancestrami

LEGRAND, qui était mort aux carènes Sainte-Lucie, le frère du général **NOGUES**[1]. Le troisième frère de ce général était passé lieutenant en remplacement du lieutenant **ROULLOT**, décédé ; les décès étaient du reste nombreux, à ce point que, plus tard, l'amiral **VILLARET-JOYEUSE** demandant à l'Empereur le grade de capitaine pour le lieutenant **SAINT-HILAIRE** de la 82e , commandant de l'arrondissement du Prêcheur, s'exprimait ainsi : « L'affreuse mortalité qui a régné, dans la garnison a rendu les avancements très-rapides à la Martinique, et ce qui paraîtra extraordinaire dans ce genre ailleurs ne peut l'être ici. »

ETAT DES OFFICIERS DU 3e BATAILLON DE LA 82e

Chef de bataillon : **NOGUES**.

	Capitaines.	**Lieutenants.**	**Sous-lieutenants.**
Grenadiers ...	**TINET**.	**DEFFRÈRE**.	**PELLETIER**.
1re	*	**NOGUES**.	**PONTOUILLE**.
2e	**HOFFMAN**.	**CHATAIN**.	**ANTOINE**.
3e	*	**ROUGEMONT**.	**TRICOCHE**.
4e	*	**GUIDET**.	*
5e	**WILTZ.**	*	*
6e	**BROUSSARD**.	*.	**FAUCHEREAU**.
7e	**MICK**.	**DAURIE.**	**LAVOIGNAT.**
8e	**JAMARD.**	**LEROY.**	**DE SAINT-HILAIRE**

Le 2 mai 1803, les débris de la 82e , qui restaient des deux premiers détachements débarqués à la Guadeloupe avec les capitaines **DUFFAUT** et **MONNERAUD**, furent incorporés dans le 3e bataillon de la 15e demi-brigade qui formait la garnison de Tabago, l'amiral **LACROSSE** n'ayant pu exécuter l'ordre qu'il avait reçu le 22 septembre 1802 du capitaine général de la Martinique, de lui envoyer le bataillon de la 37e et de la 82e réunies, la mortalité dans cette île ayant été telle que de 412 hommes dont était composée la 37e à son arrivée, il ne restait qu'un officier et un soldat.

Capitulation de Sainte-Lucie

Le 21 juin 1803, 5 500 Anglais des 64e et 68e régiments, commandés par le général **W. GRINFIELD**, partis de la Barbade, débarquèrent inopinément à Sainte-Lucie et attaquèrent les retranchements de la ville de Castries, qui furent défendus par le général **NOGUES** et le 3e bataillon de la 81e avec une grande bravoure.
La garnison de Sainte-Lucie se composait de 584 hommes dont 142 malades à l'hôpital. Informé du faible effectif des défenseurs de notre colonie, le général **GRINFIELD** proposa au général **NOGUES** de capituler, vu la supériorité des troupes anglaises, tant de mer que de terre ; le général français refusa, déclarant qu'il résisterait tant que les ressources militaires dont il disposait lui permettraient de défendre le morne Fortuné. « Les Français, malgré la supériorité de leurs ennemis, tentèrent une résistance impossible ; ils se jetèrent plusieurs fois sur eux à la baïonnette, sortant des

1« Fort-de-France, 9 nivôse an XL Los officiers de la 82e demi-brigade ne m'offrant pas un sujet qui par la nature de ses services, sa fermeté et son intelligence fût susceptible de la commander, je l'ai donnée au citoyen Nogues, frère du général de ce nom, dont le zèle et le dévouement sont en quelque sorte des vertus de famille. »

retranchements de la ville de Castries, mais ils succombèrent au nombre[1]. » Après trois assauts où l'ennemi perdit beaucoup de monde, le morne Fortuné fut escaladé et pris, et le général **NOGUES** dut capituler. Le général anglais, plein d'admiration pour sa vigoureuse résistance, lui accorda la faculté pour les troupes qu'il commandait de repasser en France, en conservant aux officiers leurs armes et leurs effets, et à la troupe ses bagages.
Les Anglais accusèrent 21 officiers, sous-officiers ou soldats tués et 110 blessés.

Nous perdîmes 9 tués et 25 blessés, parmi ceux-ci le commandant **NOGUES**[2] et le capitaine **JAMART**.
Le 23 juin, à 5 heures du matin, la garnison s'embarqua sur le navire *la Gloire*, armé en parlementaire, qui fut quelque temps après rencontré par un corsaire qui s'en empara et le conduisit en Angleterre. Ce ne fut qu'après un jugement de l'Amirauté que le général **NOGUES** et la brave garnison de Sainte-Lucie purent rentrer en France ; ce furent ses débris qui servirent à la reconstitution du 82e aux Sables.

Ancestrami

1 Narration anglaise.
2 Paris, 30 fructidor an XII
Le commandant Nogues réclame, dans les termes suivants, son arriéré de solde et la confirmation de son grade : satisfaction lui fut donnée:
« Je suis été fait prisonnier de guerre sous les ordres du capitaine général de la Martinique, le 3 messidor au XI, et je rentrai en France avec le général Nogues le 15 nivôse an XII. A mon arrivée à Sainte-Lucie, époque de ma nomination au grade de chef de bataillon, je fus choisis (sic) pour commander les troupes de la colonie : j'ai rempli ces fonctions jusqu'au 3 messidor dernier, que la colonie fut prise par les Anglais ; j'ai été blessé à la tête du bataillon que le capitaine-général m'avait confié. »